



DOUZIÈME RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Troisième session
de la 58^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 4 mai 2017

COMPOSITION DU COMITÉ

M. LePage, président
M. Chiasson, vice-président
M. Albert
M. Guitard
M. Bertrand LeBlanc
M. Bernard LeBlanc

M. Harvey
M. K. MacDonald
M^{me} Dubé
M. Stewart
M. Coon

le 4 mai 2017

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son douzième rapport.

Le comité se réunit le 3 mai 2017 et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

*17, Loi modifiant la Loi sur l'organisation judiciaire ;
31, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick ;
60, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick ;
66, Loi concernant la Loi sur le financement de l'activité politique.*

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

Gilles LePage, député